

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7400294401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par David SHAPIRO, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.agriculteur-normand.com/annonces-legales/details/7400294401>

Cette annonce a été mise en ligne le **20 mars 2025** sur **Agriculteur Normand-web**
Pour le département : **50 - MANCHE**

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 16 mars 2025, à SAINT SAUVEUR LENDELIN.

Dénomination : RESIDENBAIE.

Forme : Société par actions simplifiée.

Siège social : Le Petit Parc, Route de Périers - SAINT SAUVEUR LENDELIN, 50490 SAINT-SAUVEUR-VILLAGES.

Objet : Acquérir, vendre, construire, faire construire des immeubles et notamment par bail à construction et/ou par bail emphytéotique, réaliser ou faire réaliser des travaux pour son compte ou pour le compte de tiers, de louer les biens immobiliers, de réaliser pour son compte ou pour le compte de tiers, toutes opérations d'aménagement, de réaliser pour son compte ou pour le compte de tiers, toutes opérations de prestations de services liées à l'activité d'acquisition, construction, réalisation de travaux, gestion ou vente d'immeuble.

Durée de la société : 99 année(s).

Capital social fixe : 100 euros divisé en 100 actions de 1 euro chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

Cession d'actions et agrément : Clause d'agrément : Agrément préalable en cas de cession à un tiers.

Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :

Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

Ont été nommés :

Président : Monsieur Paul CORNILLE--ORVAIN Le Petit Parc, Route de Périers - SAINT SAUVEUR LENDELIN 50490 SAINT-SAUVEUR-VILLAGES.

La société sera immatriculée au RCS COUTANCES.

Pour avis.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

David SHAPIRO
Représentant permanent de Médialex